

Un procureur italien inculpe trois médecins après la mort d'un ado de 14 ans à la suite de sa « vaccination » anti-Covid



[Source : medias-presse.info]

En Italie, un adolescent de 14 ans est mort à la suite de sa deuxième injection de pseudo vaccin contre le Covid-19. Comme cela arrive partout y compris en France dans l'indifférence médiatique qui n'y voit au mieux qu'un simple fait divers.

Mais la différence réelle et essentielle réside précisément dans le fait qu'en Italie ce décès tragique n'a pas laissé indifférent le magistrat saisi du dossier. Bien au contraire, le procureur a inculpé trois médecins, dont celui qui a fait la deuxième injection !

La responsabilité personnelle des médecins va commencer à en faire palpiter certains. Avis aux médecins de chez nous qui se font les promoteurs inconditionnels de cette expérimentation aux graves effets secondaires ! Leur tour pourrait venir. La dictature sanitaire ne les protégera pas éternellement. Il faudra tôt ou tard rendre des comptes.